

Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Brullé, 16 septembre 1859

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Brullé, Alexandre \(1814-1891\)](#) est destinataire de cette lettre

[De Dorlodot frères](#) est cité(e) dans cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (4)

Collation1 p. (153r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Brullé, 16 septembre 1859, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 15/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/29706>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [16 septembre 1859](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Brullé, Alexandre \(1814-1891\)](#)

Lieu de destination Inconnu

Description

Résumé Godin est satisfait de savoir Brullé en bonne santé mais s'inquiète de l'état sanitaire de Laeken. Sur l'approvisionnement en fonte des Fonderies et manufactures Godin-Lemaire : il demande à Brullé quelle quantité de fonte il voudrait acheter auprès de De Dorlodot frères ; il pourrait approvisionner l'usine de Guise de la même fonte au prix de 10 F les 100 kg, si elle est de bonne qualité ; il propose de faire livrer à Laeken de la fonte Cleveland de bonne qualité au prix de 7,76 F les 100 kg, hors les droits d'entrée, mais il voudrait connaître le montant de ces droits pour pouvoir se déterminer à l'égard de la fonte de De Dorlodot frères. Dans le post-scriptum, il signale à Brullé qu'il lui communique la note des paiements à faire aux parents des ouvriers belges, d'un montant total de 190 F dont l'usine de Laeken est créditive.

Notes Une numérotation manuscrite est copiée dans la marge du folio : « 152/154 ».

Mots-clés

[Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Fonte](#), [Santé](#)

Personnes citées [De Dorlodot frères](#)

Lieux cités

- [Cleveland \(Royaume-Uni\)](#)
- [Laeken, Bruxelles \(Belgique\)](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Brullé, Alexandre (1814-1891)

Genre Homme

Pays d'origine France

Activité

- Fouriériste
- Industrie (grande)
- Patron/Patronne

Biographie Éditeur de musique et industriel fouriériste français né en 1814 et

décédé en 1891. Alexandre Brullé est l'époux d'[Adèle Augustine Brullé-Tardieu](#). Godin confie en 1855 à Alexandre Brullé la direction des ateliers de Forest puis de Laeken (Belgique). Alexandre Brullé met fin le 11 mars 1863 à ses fonctions à l'usine de Laeken, où il est remplacé progressivement par [Eugène André](#) à partir de l'été 1862. Le couple Brullé s'installe à Saint-Mandé (Val-de-Marne). En février 1888, Marie Moret, qui entretient une correspondance avec Adèle Augustine Brullé, indique qu'Alexandre Brullé est atteint d'une grave paralysie depuis de nombreuses années.

NomDe Dorlodot frères

GenreNon pertinent

Pays d'origineBelgique

ActivitéIndustrie (grande)

BiographieEntreprise produisant de la fonte établie à Acoz, Gerpinnes (Belgique) en 1863.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 15/07/2022

Dernière modification le 26/11/2024

Guise le 16 juill 1853

153

112
114

cher Monsieur Bressel
j'ai bien reçu votre lettre du 1^{er} et
qui me donne la satisfaction de vous dire
en bonne danté qu'il y a peu negligé
de me faire au warant de l'Etat
banquier de Læcken

vous me reparlez des fontes de Messines
à Desselbosch fîmes quelle quantité j'aurais vous
a propos de prendre pour Læcken pour
moi en France le prix de fr. 10.30 mme
presente pas davantage mais je traitrois
je le malgré cela en raison du prix
favorable pour vous je prendrai la totalité
et si la fonte de trouer bonne il y aurait
encore un petit avantage pour Guise qui
disparaîtrait et au contraire si la fonte pîsait alors
malais et l'empêtrait comme autre que j'ai vu
de nos effeuillures

je vous ai parlé des fontes d'Ursel
elles que j'ai vues sont aussi disent d'eaux
et ont toutes les qualités sinon une grande
résistance. Je pourrai vous les faire arriver
à Læcken à raison fr. 7.76 centimes^{1/2} par
les droits d'entrée et les vous ne m'auriez pas
dit de ce manier capturer à combien seraient
les droits ieristez moi au plus vite sur
ce sujet afin que j'arrête quelques chose avec
M. Bressel

mes amitiés Godin